

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES DÉPARTEMENTALES

Les commissions thématiques qui seront mises en place au niveau du département concentrent plusieurs objectifs :

- Elles sont un moyen pour les adhérents de réfléchir, d'échanger et de construire ensemble la pensée du Mouvement Démocrate de demain.
 - Elles servent aux adhérents de faire remonter leurs préoccupations tant sur le plan local que pour des problématiques générales, au niveau du siège du MoDem.
 - Elles sont aussi le lieu d'information des travaux réalisés au sein des commissions nationales.
 - Elles doivent constituer également une cellule de veille sur chaque thème au niveau du département.
 - Elles sont le tremplin ou l'écho des débats ponctuels thématiques organisés dans le département.
-
- Ces commissions se structurent par thème, autour d'un président de commission qui gère son organisation en coordination avec la présidence.
 - Chaque commission existe au minimum en configuration type cellule de veille pour servir de système d'alerte. Elle peut alors fonctionner en nombre réduit avec 4 à 5 permanents qui sont alors les « veilleurs » de notre département sur ces thèmes.
 - Lorsque les sujets deviennent d'actualité, la commission devient alors active et organise sa fréquence de réunion, les types de livrables qui seront à produire et le planning envisagé. Son activité peut s'organiser sur des temps très variables, par exemple pour la ou les commissions sur l'Europe seront très actives entre novembre 2008 et février 2009 afin d'aider à la création du programme du Mouvement Démocrate pour les prochaines élections européennes en juin 09.
 - Chaque commission alimente régulièrement par ces travaux et sa cellule de veille les systèmes d'informations du MoDem 91 que sont le site Internet ou les news letter.
 - Régulièrement, les commissions présentent leurs travaux au sein du Conseil départemental.
 - La liste des commissions n'est pas exhaustive et une commission peut être créée, à partir du moment où un adhérent se porte volontaire pour en prendre la présidence et organiser son déroulement.

Les thématiques proposées existent tant au niveau national qu'au sein des commissions sur le Grand Paris et se répartissent sous la responsabilité partagée de Daphné RACT-MADOUX et Jacques-Lucien SERNA comme suit :

Daphné RACT-MADOUX

- Grand Paris
- Education
- Social – démocratie sociale
- Durabilité – énergie
- Logement et cadre de vie
- Institutions – démocratie – médias - collectivités locales
- Justice – sécurité
- Culture
- *Le transport, l'urbanisme et l'aménagement du territoire et développement économique*

Jacques-Lucien SERNA

- Europe
- Economie - finances - croissance
- Emploi – travail - formation professionnelle
- Santé – retraite
- Recherche et nouvelles technologies
- Intégration – immigration
- Agriculture
- Sport
- *Le transport, l'urbanisme et l'aménagement du territoire et développement économique*

Une fusion de certaines thématiques peut être pertinente tant en raison de leurs imbrications que des objectifs ponctuels fixés. (Ex. : développement économique et développement durable).

Une déclinaison ou une étude partielle d'un thème peut également être envisagée (Ex. : Education / étude critique de la loi X. Darcos et implication dans l'école primaire).

Les commissions sont le reflet des adhérents et nous en sommes les principaux acteurs. Le Mouvement Démocrate, nouveau parti politique créé, permet à tous de participer, à sa mesure, à l'élaboration du projet de société que nous souhaitons apporter à nos concitoyens.

Daphné RACT-MADOUX

Jacques-Lucien SERNA

Vices Présidents MoDem Essonne

Coresponsables du Pôle Commissions Thématiques